

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023-04-31

OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023 (DSIL)

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 06 avril 2023

Date d'affichage : 06 avril 2023

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALLEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Isabelle BALEM, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE

Alain LAMOUR à Pierre BODART

Régine SAINT-JAL à Isabelle BALEM

Madame Catherine GUYADER a été nommée secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023 (DSIL)

Suite à l'appel à projets des opérations éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 et dans le cadre du programme d'investissements pour l'année 2023, les projets suivants peuvent être présentés :

Opération	Priorité	Montant des travaux H.T.	Subvention DSIL demandée HT	Autres subventions sollicitées HT	Part communale HT
Construction d'une école maternelle de 8 classes pour le groupe scolaire Louis Pergaud	N°1	6 374 535.00 €	400 000.00 € (6.3%)	800 000.00 € (12.5%)	5 174 535.00 € (81.2%)
Rénovation de la toiture de l'office et du gymnase de Kerlaurent	N°2	123 200.00 €	36 960.00 € (30%)	0.00 € (0%)	86 240.00 € (70%)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2334-42,

Vu la Circulaire préfectorale en date du 16 février 2023, rappelant la liste des opérations éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) en 2023,

Vu le Budget principal de la ville,

Considérant les dossiers présentés,

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2023 pour les projets présentés,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la constitution des dossiers.

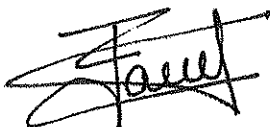
Avis des commissions :

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 14 AVRIL 2023

Le Maire,
Fabrice JACOB



La secrétaire de séance,
Catherine GUYADER

